

SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), avocats
56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE
Tél : 04.50.97.21.81
fallion-dubreuil@wanadoo.fr

Vente aux enchères publiques
d'un CHALET D'ALPAGE portant la mention de 1851
à GLIERES – VAL DE BORNE (74)
Lieudit « les Sambuis »
Mise à prix : QUARANTE NEUF MILLE EUROS
(49.000,00€), frais en sus

Le **JEUDI 11 MAI 2023 à 14 h 00**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet.

A la requête de **CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE LORRAINE - "C.F.C.A.L."**, société anonyme au capital de 5.582.797 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 568.501.282 B dont le siège social est 1, rue du Dôme - B.P. 102 à 67003 STRASBOURG CEDEX, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié es-qualité audit siège.
ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

Désignation des biens

Sur la commune de LE PETIT BORNAND LES GLIERES (74), lieudit « Les Sambuis » **un ancien chalet d'alpage portant la mention 1851 avec terrain attenant, cadastrée section A, sous les numéros :**

- ✓ 633 pour 3a63ca
- ✓ 635 pour 6a 02ca
- ✓ 636 pour 2a 02ca
- ✓ 632 pour 8a 40ca
- ✓ 637 pour 2a 48ca
- ✓ 638 pour 2a 51ca

soit une contenance totale de 25a 06 ca.

Ce bâtiment typique des constructions locales comprend :

- ✓ au sous-sol semi enterré 2 caves en terre battue,
- ✓ au rez-de-chaussée, en amont une ancienne étable (10,99m²), une écurie (62,16m²) et en aval la partie habitation avec une cuisine, une grande pièce (séjour-chambre), une petite chambre et un réduit,
- ✓ à l'étage une ancienne grange (172,4 m²).

Occupation : A la date du PV de description, les lieux étaient occasionnellement occupés exclusivement par Monsieur Jacky JOLIVET-BALON.

Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, commissaire de justice, le 6 MAI 2014, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par commissaire de justice, **le vendredi 21 avril 2023 de 14 heures à 15 heures**

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de **4.900,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 14 août 2014 et du PV de description y annexé (RG N° 14/00055)

2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL, avocats** et sur

<https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 09 mars 2023

SELARL F.D.A